

 **Royaume du Maroc**



*Ministère de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines*

4^{ème} Réunion des Ministres chargés de l'Energie et des Mines de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)

**Discours de Monsieur Mohammed Yahya ZNIBER
Secrétaire Général du Département de l'Energie et des Mines
à l'occasion de l'ouverture de la Réunion des Experts
des Secteurs des Mines et de l'Energie de la CEN-SAD**

Rabat, le 2 décembre 2009

Monsieur le Secrétaire Général adjoint de la CEN SAD

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de procéder aujourd'hui à l'ouverture des travaux des experts de la 4^{ème} réunion des Ministres chargés des Mines et de l'Energie des pays membres de la CEN-SAD. Je voudrais souhaiter la bienvenue au Maroc à l'ensemble des délégations présentes.

Je profite aussi de l'occasion pour adresser la bienvenue au Cap Vert qui siège aujourd'hui en tant qu'observateur et que nous espérons voir parmi nous dans un futur proche.

Le choix du Maroc pour abriter la 4^{ème} réunion des Ministres chargés de l'Energie et des Mines de la CEN –SAD est une marque de confiance de la part des pays de notre Communauté vis-à-vis de mon pays. Il traduit également l'intérêt particulier que le Maroc réserve pour sa part au renforcement de la coopération régionale et notamment avec les pays de la CEN SAD.

Monsieur le Secrétaire Général adjoint de la CEN-SAD

Mesdames, Messieurs,

Les recommandations de la Réunion Ministérielle, que nous préparons aujourd'hui, devront s'inscrire dans le cadre des orientations de la rencontre au Sommet des Chefs d'Etat de notre Communauté qui s'est tenue à Sabratha en Libye, en mai 2009, où ils ont réaffirmé leur attachement aux valeurs de paix, de concorde et de solidarité pour un développement économique et social commun harmonieux.

Nous voilà aujourd'hui réunis pour discuter et débattre autour de thématiques de l'énergie et des mines. A cet égard, notre Communauté constitue un espace riche en ressources minières et énergétiques et dispose également de ressources humaines et de compétences en mesure de contribuer à réaliser les ambitions de nos hautes autorités pour répondre aux aspirations et attentes de nos peuples.

Nos pays possèdent les facteurs de complémentarité qui peuvent, dans le cadre d'une synergie régionale, constituer une source d'opportunités de développement et de croissance profitables à notre ensemble communautaire.

Nous sommes conviés pendant ces deux jours à débattre de nos expériences respectives et des questions se rapportant aux différentes activités énergétiques et minières pour définir les voies et les solutions qui nous permettront d'investir rapidement les multiples champs de coopération qui s'offrent réellement à nos Etats.

Les experts des pays du CEN SAD qui ont une connaissance approfondie et l'expertise requise dans les domaines de l'énergie et des mines seront capables de présenter les propositions les plus pertinentes pour renforcer la coopération entre nos Etats dans un contexte mondial confronté à une crise économique et financière profonde et marqué par des menaces sérieuses du changement climatique sur l'environnement et les écosystèmes.

Monsieur le Secrétaire Général adjoint de la CEN-SAD

Mesdames, Messieurs,

Pour le Maroc, en tant que membre actif du CEN-SAD, la coopération est un choix stratégique dicté par des intérêts communs et des avantages partagés dans un esprit de fraternité et de solidarité africaines. Il demeure disposé à mettre toute son expérience et ses ressources humaines et techniques dans les différents domaines liées aux secteurs de l'énergie et des mines au service des pays frères et amis membres de la communauté de la CEN-SAD. Dans ces domaines, les expériences de notre pays peuvent être partagées et adaptées à d'autres Etats de notre Communauté.

Dans le domaine de l'Energie, nous pourrions apporter notre expérience dans l'électrification rurale, le développement des énergies renouvelables et les programmes d'efficacité énergétique que les experts marocains exposeront durant ces journées.

De même dans le domaine minier, la vocation ancestrale du Maroc tant dans l'exploitation industrielle qu'artisanale des mines est reconnue. Notre expérience englobe les grands projets d'exploration et de production, de partenariats industriels et des montages financiers pour les réaliser. Elle s'étend à l'activité minière artisanale qui représente, hors phosphates, 40% du volume de la production minière nationale et 22% de la valeur totale du chiffre d'affaires du secteur avec une production de près de 700.000 tonnes de minerais. Afin d'accroître sa productivité et améliorer les conditions de travail en son sein, le Maroc, a lancé en 2007, un Programme national pour développer les exploitations minières souterraines ou à ciel ouvert ayant une capacité de production ne dépassant pas 5000 tonnes annuellement de produits marchands. Ce programme pourrait constituer un modèle intéressant pour nos Etats, qui, pour la plupart,

disposent d'une partie de ressources minières qui ne peuvent être exploités de manière industrielle.

D'autres domaines transversaux peuvent constituer des champs fertiles de coopération. Je citerai à titre d'exemple, le domaine de la formation, où le Maroc est en mesure de renforcer sa coopération avec les pays de la CEN SAD et les aspects législatifs et réglementaires qui assurent la visibilité nécessaire pour les activités d'échanges commerciaux et d'investissements dans le secteur de l'énergie et des mines. A cet égard, le Maroc dispose d'une législation exhaustive qui n'a cessé d'être amendée et mise à niveau en fonction de l'évolution des besoins et de l'environnement.

Monsieur le Secrétaire Général adjoint de la CEN-SAD

Mesdames, Messieurs,

Notre réunion se tient à quelques jours de l'ouverture de la conférence au sommet sur le changement climatique dont les travaux démarreront à compter du 6 décembre prochain à Copenhague.

Notre réunion devra sans doute également inclure dans ses travaux des propositions sur la position que notre Communauté, forte de 28 Etats couvrant près de la moitié de la superficie totale de l'Afrique et dotée de grandes richesses pétrolière et minière, devra défendre au sommet de Copenhague pour un véritable transfert de technologies avec un soutien financier renforcé des pays industrialisés et des institutions financières internationales en faveur des pays en développement.

Je clôturerai mon allocution avec plein d'espoir sur les avancées qui peuvent découler de cette quatrième réunion et souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.